



## Editorial

Mes chers concitoyens,

Merci tout d'abord pour votre confiance renouvelée lors des dernières élections municipales.

J'en profite pour saluer les anciens élus qui n'ont pas poursuivi leur mandat. Qu'ils soient remerciés du temps et de l'énergie consacrés à notre commune.

Une nouvelle équipe est en place, plus féminine. Chacune et chacun participe à plusieurs commissions selon ses vœux, et siège dans un ou plusieurs syndicats intercommunaux. Parmi ceux-ci la Communauté de Communes du pays du Neubourg occupe une place importante par ses multiples compétences et projets.

Nombreux aussi sont les projets communaux, mais aucun ne peut être mené à terme sans subventions, de plus en plus aléatoires et souvent en régression.

Cela n'entame nullement notre dynamisme et notre envie de participer au développement de notre territoire et à l'épanouissement de ses habitants.

C'est pourquoi nous avons souhaité relancer le bulletin municipal, qui devrait paraître tous les semestres. Son changement total par rapport aux anciennes éditions justifie que celui-ci porte le numéro 1.

Enfin, notre secrétaire de mairie, Laurence MARIEL, a souhaité réduire son temps de travail à Vitot, car trop surchargée. Claire CAUMONT la remplace depuis début mars, excepté le vendredi où toutes deux sont présentes. La décentralisation rend leur tâche de plus en plus ardue et polyvalente.

A bientôt.

**Joël LELARGE**

## Infos Mairie :

Contacts : Claire CAUMONT / Laurence MARIEL

Permanences : Lundi / Vendredi : 17h00 - 18h30

Du 28 juillet au 15 août, ouverture les 1<sup>er</sup> et 8 août uniquement

Tel / Fax : 02.32.35.37.25

Courriel : [mairie.vitot@wanadoo.fr](mailto:mairie.vitot@wanadoo.fr)



## Trombinoscope

Le Conseil Municipal se présente à vous :



**Joël LELARGE - Maire**

Délégué à la Communauté de Communes (CdC) du pays Neubourg  
Délégué au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) EPEVICROS  
Délégué au syndicat d'eau du Neubourg



**Jean-Pierre TOUZE - 1<sup>er</sup> adjoint**

Responsable de l'urbanisme, de la voirie et des travaux  
Délégué à la commission enfance et jeunesse de la Communauté de Communes  
Délégué suppléant à la Communauté de Communes (CdC) du pays Neubourg



**Christiane DEBAISIEUX - 2<sup>ème</sup> adjointe**

Responsable des commissions budget et impôts  
Membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
Déléguée au syndicat d'eau du Neubourg



**Georges GUENET - 3<sup>ème</sup> adjoint**

Chargé de la vie quotidienne de la commune  
Délégué au Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE)  
Délégué au syndicat d'eau du Buhot



**Jeannine ALNET - Présidente du Comité des Fêtes**

Déléguée au Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS)  
Membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
Déléguée à la commission liste électorale



**Isabelle CARDON**

Déléguée à la commission budget  
Déléguée à la commission impôts  
Déléguée à la commission fêtes et loisirs



**Lionel CHAINON**

Délégué au Syndicat pour l'Etude, la Réalisation et la Gestion de la Piscine (SERGEP)  
Délégué à la commission d'appels d'offres  
Délégué suppléant à la Communauté de Communes (CdC) du pays Neubourg



**Mathilde HEBERT**

Déléguée au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) EPEVICROS  
Déléguée au Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS)  
Membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



**Jean JACQUES - Correspondant municipal à la Défense**

Délégué aux commissions d'appels d'offres et liste électorale  
Délégué au syndicat d'eau du Buhot  
Délégué à la commission fêtes et loisirs



**Yann LEBOURG**

Délégué au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) EPEVICROS  
Délégué à la commission d'appels d'offres  
Membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



**Edith PATY**

Déléguée à la Communauté de Communes (CdC)  
Déléguée à l'aménagement du territoire de la Communauté de Communes  
Déléguée suppléante au SERGEP

# Budget 2008

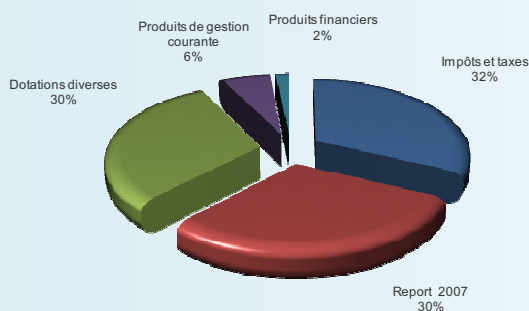
Le Budget Primitif (BP) de l'année 2008 a été voté à l'unanimité pour s'équilibrer à la somme de 260 710 € en fonctionnement (et 219 539 € en investissements).

Toutefois, après deux années sans changement, le Conseil a décidé une majoration de 2% sur les différentes taxes, ce qui donne les pourcentages ci-dessus.

	2006 - 2007	2008
Taxe d'habitation	4,94%	5,04%
Foncier bâti	15,66%	15,97%
Foncier non bâti	40,43%	41,24%
Taxe professionnelle	6,69%	6,82%

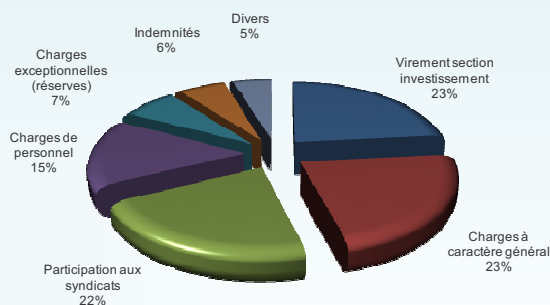
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2008

Total: 260 710 €



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2008

Total: 260 710 €



# Travaux

## Salle polyvalente :

Le projet de rénovation de la salle polyvalente s'accompagne d'une nécessaire remise en conformité qui concerne aussi partiellement la chaufferie du groupe scolaire. Le coût prévisionnel des travaux et honoraires divers s'élève à 107 000 € H.T, subventionnable à 53%. Le reste procédant de l'autofinancement et d'un emprunt déjà réalisé à un moment où les taux d'intérêts étaient très bas.

Ces travaux sont essentiels pour assurer la pérennité des locaux et leur permettre d'assurer leur mission sociale.

## Assainissement des eaux usées, rues du Haut Vitot et Saint Nicolas :

Une troisième tranche est en cours de réalisation.

Bien que concernant peu d'habitations, elle est structurante pour l'avenir de la commune et répond au schéma directeur d'assainissement.

Coût total : 65 000 € H.T.

Subventions : 40 234 € H.T. (Agence de l'Eau, Conseil Général).

Le solde sera assuré par autofinancement de ce budget autonome, sauf une éventuelle ligne de trésorerie dans l'attente du versement des subventions et de la récupération de la T.V.A.

# Urbanisme

Depuis le 30 octobre 2006 la commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce document, qui a nécessité quatre années de travail et de nombreuses réunions, a pour but de permettre une utilisation cohérente du territoire communal grâce à une répartition stricte entre les surfaces vouées à l'activité agricole et celles destinées à l'urbanisation.

Notre document PLU s'inscrit parfaitement dans la future compétence communautaire, le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale). Cet important travail trouve sa justification à en juger par la forte progression des permis de construire et demandes préalables enregistrées au cours de ce premier trimestre.

Cet outil d'urbanisme est opposable à tous d'autant plus qu'il a été validé par toutes les chambres consulaires (en particulier la Chambre d'Agriculture) et a fait l'objet d'une enquête publique où chacun a pu s'exprimer. Ensuite le Préfet a validé l'ensemble du projet.

D'autre part la commune dispose désormais d'un droit de préemption urbain qui peut être utilisé en cas d'opportunité structurante pour notre collectivité.

Il est rappelé que pour toute construction, démolition, modification, une demande doit être formulée en mairie. En cas de doute sur le bien-fondé d'une demande et avant d'entreprendre tout projet, renseignez-vous en mairie.



# Allons dans le Jura

La classe CM de Crosville-la-Vieille de 25 enfants, dont 7 de Vitot (regroupement « EPEVICROS : EPEgard Vitot CROsville-la-Vieille ») est partie en classe verte à la Chaud des Crotenay, dans le Jura, du 19 au 28 mai.

## Le mot des enfants :

*Nous sommes allés dans le Jura, y faire de grandes randonnées. La végétation est très variée. On y trouve beaucoup de fleurs rares (gentianes, orchidées...). Il y a trois fois plus de forêts qu'en Normandie, constituées principalement d'épicéas et de hêtres. Le paysage est très beau, d'autant qu'on rencontre souvent des cascades en se promenant.*

*Nous avons observé de nombreux animaux sauvages (bisons, aurochs, chamois, chevreuil...) et domestiques (lapins, lamas, chevaux, chèvres, poules...).*

*Le Comté et le Morbier sont typiques de la Franche-Comté, car ces fromages sont interdits de production dans d'autres régions et protégés par une Appellation d'Origine Contrôlée. A la fromagerie de Doucier, on a assisté à la fabrication de meules de Comté.*

*A la scierie de Foncine le Haut, un robot commandé par informatique préparait des pièces de bois pour la charpente de chalets.*

*La moitié des lunettes françaises sont fabriquées autour de Morez. En traversant cette ville, nous y avons aperçu plusieurs entreprises ainsi qu'un lycée spécialisés dans la lunetterie.*

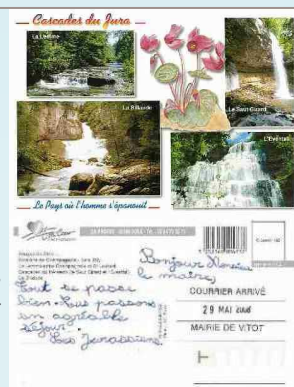
*En se déplaçant dans le Haut Jura, nous avons pu, d'un panorama, profiter d'une magnifique vue sur la chaîne du Mont Blanc, le lac Léman, Genève et des Crêts jurassiens. La frontière entre la France et la Suisse est encore, par endroits, marquée par un mur de pierres datant de Louis XIV. A la maison du Parc, une exposition interactive nous*



*présentait le milieu naturel, l'Histoire, la géographie et les métiers locaux.*

*Parfois, on a partagé la classe en deux groupes pour faire du VTT et de l'escalade. C'était trop cool !!! On s'est retrouvé en pleine forêt, les pieds dans la boue et les vélos par terre... Dans la salle de sports, on utilisait des prises sur des parois aménagées pour s'initier à la « grimpe ». On a également utilisé des cartes ou des plans pour pratiquer des jeux d'orientation.*

*Au chalet, Mauricette cuisinait très très très... bien ! Les chambres étaient grandes, certaines équipées d'un cabinet de toilette, les lits confortables mais les oreillers un peu durs. Les garçons occupaient le premier étage et les filles le deuxième. Tous les soirs, on faisait une veillée, quelquefois autour d'un feu de camp.*



## Comité des Fêtes

L'Assemblée générale a eu lieu le 11 janvier dernier et l'agenda des manifestations ci-dessous a été décidé :

- premier loto le 16 février,
- soirée tartiflette le 26 avril = fort succès,
- journée Vide Grenier le 18 mai = nombreux participants,
- voyage à Cancale / Saint Malo le 22 juin,
- reprise après les vacances, avec le deuxième loto le 27 septembre,
- traditionnelle soirée paëlla le 8 novembre,
- goûter des aînés le 6 décembre,
- et Noël des enfants le 7 décembre.

La présidente et les membres du Comité des fêtes vous souhaitent de très bonnes vacances.



## SIVOS

Les élus des communes d'Epéguard, de Vitot, de Crosville-la-Vieille et les membres du bureau du SIVOS étaient réunis mardi 10 juin autour d'un repas pris en compagnie des élèves à la cantine de Vitot.

Ce repas fut l'occasion d'échanges avec les enfants et le personnel de la cantine d'une part et avec la société ISIDORE prestataire pour la restauration d'autre part.

A cette occasion, la société ISIDORE a réaffirmé sa volonté de mettre l'accent sur la qualité des repas, tant du point de vue gustatif que nutritionnel. Elle a d'ailleurs précisé qu'environ 30% des produits utilisés étaient des produits frais.

Le regroupement en chiffres :

- 148 élèves répartis en 6 classes,
- 122 inscrits à la cantine,
- 50 enfants sont accueillis quotidiennement à la garderie.

## Rentrée scolaire 2008/2009

Ecole maternelle de Vitot : 02.32.35.84.97

Rentrée scolaire 2008/2009, le **mardi 2 septembre**.

Deux classes, de la petite à la grande section.

### Les Enseignantes :

- Mme Mottet, la directrice aura en charge la classe des plus grands,
- Mme Oger aura en charge la classe des plus jeunes à mi-temps avec une autre enseignante pas encore nommée à ce jour.

## Faits divers

### Destruction de la maison de la Londe :

Vingt-six ans après l'effondrement de la marnière de la Londe, la maison de Mr et Mme RAYNER, frappée d'arrêt de péril, a été rasée en mai dernier. Grâce à la loi BARNIER relative aux risques naturels majeurs, les propriétaires ont été indemnisés sur une estimation du service des Domaines et à condition que la commune se porte maître d'œuvre.

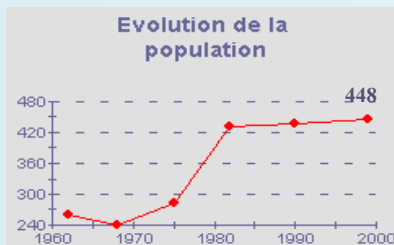
Tout a été subventionné à 100% par l'Etat.

Désormais la commune est propriétaire du terrain qui n'a aucun avenir, mais c'était la seule solution pour indemniser les propriétaires, non responsables de cette situation.



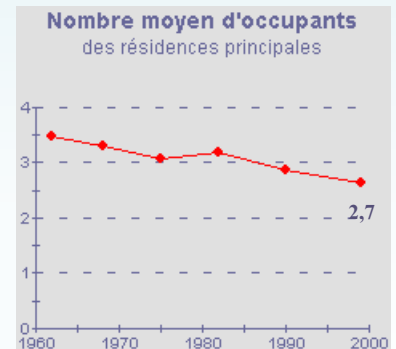
## Recensement

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, le nombre de logements et leurs caractéristiques. Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans.



Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement concernant toute la population en même temps.

Les résultats 2008 ne sont pas encore disponibles, mais on peut d'ores et déjà imaginer une augmentation de 7 à 8% de la population.



Source : <http://www.recensement.insee.fr>

## Civisme

La tonte des pelouses et l'utilisation de divers matériels, sources de nuisances sonores sont interdites les dimanches et jours fériés. Il est demandé de tailler les haies, d'éliminer les ronces, orties et les chardons. Les feux de broussailles sont soumis à autorisation préfectorale.

Les propriétaires de chiens sont invités à respecter les devantures des propriétés. De plus, il est rappelé que les chiens bruyants sont une nuisance pour le voisinage.

**Ne faites pas subir à vos voisins ce que vous n'accepteriez pas !....**

## Vitot cherche son Logo

Vitot n'ayant pas de logo, un appel à proposition est ouvert...

Merci de déposer vos propositions à la Mairie avant le 15 septembre prochain.

## Carnet rose



Isaure LESIEUTRE, née le 19 février  
Mathéo JOFFRES--GONORD, né le 18 juin

## Nouveaux habitants

Caroline VEDIE & David SULPICE  
Marie-Laurence & Patrick DESCHAMPS  
Sigrid BRUYELLE & Eric LEPILLIEZ

## Décès



Gérard PITOU, décédé le 9 mai

## Informations diverses

Piscine du Haut Phare : <http://haut.phare.free.fr/>

💡 Nouveaux habitants : carte de réduction adhérent à récupérer à la Mairie



Déchetterie : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h30 à 18h00  
mercredi et samedi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Ramassage des ordures ménagères : le vendredi matin (si jour férié dans la semaine, décalage au samedi matin)



Cérémonies au monument : les 8 mai, 18 juin et 11 novembre.

Messe à Vitotel le 20 juillet.



Bonnes vacances  
à tous

